

F I C H E S I G N A L E T I Q U E

SECTION I - RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

Identificateur du Produit: CLOVAMASTIC LOW TEMPERATURE CU	
NumÉro du Produit: 83115A	
Usage du Produit: PEINTURE	WHMIS CATEGORIE: B2 D1B D2A
NOM DU FABRICANT:	NOM DU FOURNISSEUR:
Cloverdale Paint Inc.	Cloverdale Paint Inc.
50 PANET ROAD	50 PANET ROAD
WINNIPEG, MB	WINNIPEG, MB
R2J 0R9 204/237-0241	R2J 0R9 204/237-0241
PREPARE PAR: Mr Robert Tinsley, 204-237-0241	DATE: 08/19/14

SECTION II - INGREDIENTS DANGEREUX

INGREDIENTS	NUMERO CAS	POURCENTAGE	LIMITES D'EXPOSITION	LC50	LD50
TITANIUM DIOXIDE	13463-67-7	1.0-5.0	10 MG/M3	6.82MG/L RAT	>25G/KGORAL RAT
ZINC PHOSPHATE	7779-90-0	1.0-5.0	5 mg/m3 Zn	N/AV	N/AV
ALKYL GLYCIDYL ETHER	68609-97-2	1.0-5.0	NO INFO	N/AV	>19.2 G/KG RAT
XYLENE; MIXED ISOMERS	1330-20-7	1.0-5.0	100 ppm	5000 PPM RAT	4G/KG RAT ORAL
METHYL ETHYL KETONE	78-93-3	5.0-10.0	200 ppm	2000 PPM RAT	2737 MG/KG RAT
FURFURYL ALCOHOL	98-00-0	1.0-5.0	NO INFO	233 MG/KG RAT	177 MG/KG RAT
ETHYLBENZENE	100-41-4	1.0-5.0	100 ppm	>4000 PPM RAT	3.5 G/KG RAT

N.A. - SANS OBJET

SECTION III - PROPRIETES PHYSIQUES

POINT D'EBULLITION : 79-218 C	DENSITE DE LA VAPEUR: PLUS LOURD QUE L'AIR
ODEUR : ODEUR PIQUANT	TAUX D'EVAPORATION : PLUS RAPIDE QUE
APPARENCE : LIQUIDE JAUNE	ACETATE BUTYLE
SOLUBILITE : 1% EAUABLE	
VOLATILES EN VOLUME: 14.9%	DENSITE SPECIFIQUE : 1.700
PH @ 0.00 % : 7.0	POINT DE CONGELATION: -40 C
TENSION DE VAPEUR : 77.5 mm Hg	

=====
SECTION IV - RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION
=====

POINT D'ECLAIR: -6 C
(TAGLIABUE C. C.)
CLASS 3, DIV. 1

LEL: 1.0%
UEL: 16.3%

MOYENS D'EXTINCTION: CHIMIQUES SECS CO2 LA MOUSSE

RISQUE PARTICULIERE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE: LIQUIDE COMBUSTIBLE (POINT ECLAIR EST INFERIEUR A 100 F/38 C). PEUT FORMER DES MELANGES INFLAMMABLES. LES VAPEURS PEUVENT ETRE EXPLOSIVE DANS L'AIR. ELIMINER TOUTE SOURCE D'IGNITION. TOUT EQUIPMENT DOIT ETRE MIS A LA TERRE. GARDER LE RECIPIENT FERME.

PROCEDURE D'EXTINCTION: LES POMPIERS DOIVENT PORTER UN APPAREIL RESPIRATOIRE AUTONOME ET DES VETEMENTS DE PROTECTION COMPLETS. UTILISER DE L'EAU PULVERISEE POUR REFROIDER LES STRUCTURES ET LES CONTENANTS EXPOSES AU FEU.

=====
SECTION V - DANGERS POUR LA SANTE
=====

EFFETS DE LA SUREXPOSITION: *** INHALATION: LES VAPEURS PEUVENT IRRITER. L'EXPOSITION A DES VAPEURS TRES CONCENTREES PEUVENT CAUSER DES MAUX DE TETES, DES ETOURDISSEMENTS, DES NAUSEES, UNE DEPRESSION DU SYSTEME NERVEUX CENTRAL. L'EXPOSITION PROLONGEE A DES VAPEURS TRES CONCENTREES PEUT CAUSER L'EVANOUISSEMENT OU LA MORT. *** INGESTION: MODEREMENT TOXIQUE. LE PRODUIT EST NOCIF LORSQU'IL EST INGERE. L'INGESTION DE GRANDES QUANTITES PEUT CAUSER DES MAUX DE TETES, DES NAUSEES, DES VOMISSEMENTS, UNE DEPRESSION DU SYSTEME NERVEUX CENTRAL. UNE PETITE QUANTITE DE CE LIQUIDE ASPIREE DANS LES POUMONS SOIT PAR INGESTION OU PAR VOMISSEMENT, RISQUE D'AVOIR DE GRAVE EFFETS NOCIF POUR LA SANTE (P.EX., PROVOQUER UN OEDEMENT PULMONAIRE). *** PEAU: PEUT CAUSER DE L'IRRITATION MODEREE. PEUT CAUSER LE DEGRAISSEMENT ET LA DERMATITE. UNE EXPOSITION PROLONGEE PEUT RESULTER A UNE SENSIBILITE DANS LA PEAU. PEUT PROVOQUER DES BRULURES CHIMIQUES. PEUT ETRE ABSORBER PAR LA PEAU ET PROVOQUER UN RISQUE POUR LA SANTE. *** YEUX: LES VAPEURS PEUVENT IRRITER. LE LIQUIDE ET LES BRUINES IRRITENT LES YEUX ET PEUVENT CAUSER DES BRULURES. *** EFFETS DE LA SUREXPOSITION: L'EXPOSITION PROLONGEES OU REPETEES PEUT CAUSER UNE SENSIBILITE DE LA PEAU ET/OU UNE SENSIBILITE RESPIRATOIRE. L'EXPOSITION PROLONGEES OU REPETEES PEUT CAUSER UN MAUVAIS FONCTIONNEMENT DU FOIE, DES REINS, ET/OU DU SYSTEME NERVEUX. L'EXPOSITION PROLONGEES OU REPETEES PEUVENT CAUSER A LA LONGUE DES DOMMAGES AUX SYSTEME SANGUIN, GASTRO-INTESTINAL, NERVEUX, ET/OU REPRODUCTEUR. LE CIRC A CLASSÉ L'ÉTHYLBENZENE PARMIS LES SUBSTANCES DU GROUPE 2B EN SE FONDANT SUR DES DONNÉES SUFFISANTES DÉMONTRANT SA CANCÉROGÉNÉCITÉ POUR LES ANIMAUX DE LABORATOIRE, MAIS DE DONNÉES INSUFFISANTES DÉMONTRANT L'APPARITION DE CANCER CHEZ LES HUMAINS. SELON LES RÉSULTATS DE CERTAINES ÉTUDES MENÉES SUR DES ANIMAUX, DE TRES GRANDES EXPOSITIONS AUX XYLENES ON ENTRAINÉ DES EFFETS NÉFASTES SURE LE DÉVELOPPEMENT DES EMBRYONS/FOTUS. CES EFFETS SONT SOUVENT APPARUS A DES NIVEAUX D'EXPOSITION TOXIQUES POUR LA MERE. LA PORTÉE DE CES RÉSULTATS POUR LES HUMAINS N'A PAS ÉTÉ ÉTABLIE. UNE ÉTUDE PORTANT SUR L'INHALATION DURANT TOUTE UNE VIE FAIT RESSORTIR QU'UNE EXPOSITION A DE LA POUSSIERE DE DIOXYDE DE TITANE A UNE CONCENTRATION DE 250 MG/M3 A ENTRAINÉ L'APPARITION DE TUMEURS AUX POUMONS CHEZ DES RATS. CES TUMEURS NE SONT APPARUES QU'A DES CONCENTRATIONS DE POUSSIÈRES QUI DÉPASSENT LA CAPACITÉ DES MÉCANISMES DE CLAIRANCE PULMONAIRE DES ANIMAUX ET SONT DIFFÉRENTES DES TUMEURS PULMONAIRES COMMUNES CHEZ L'ETRE HUMAIN TANT DANS LE TYPE QUE DANS L'EMPLACEMENT. LA PERTINENCE DE CES RÉSULTATS SURE LE CANCER (CIRC) A CLASSÉ LE DIOXYDE DE TITANE PARMIS LES LES CANCÉROGENES PRÉSUMÉS POUR LES HUMAINS (GROUPE 2B) EN SE FONDANT SURE DES DONNÉES INSUFFISANTES DÉMONTRANT SA CANCÉROGÉNÉCITÉ CHEZ LES HUMAINS ET DE DONNÉES SUFFISANTES DÉMONTRANT SA CANCÉROGÉNÉCITÉ POUR LES ANIMAUX DE LABORATOIRE.

CONDITIONS MEDICALES GENERALEMENT AGGRAVEES PAR L'EXPOSITION: LES PROBLEMES

=====

=====
SECTION V - DANGERS POUR LA SANTE
=====

CUTANES. LES PROBLEMES RESPIRATOIRE CHRONIQUES.

VOIES PRIMAIRES DE PENETRATION: CONTACT DERMIQUE INHALATION INGESTION

MESURES DE PREMIERS SOINS: *** INHALATION: TRANSPORTER A L'AIR FRAIS. AIDER LA RESPIRATION SI NECESSAIRE. GARDER LA VICTIME AU CHAUD ET CALME. CONSULTER UN MEDECIN. *** INGESTION: NE PAS FAIRE VOMIR OU BOIRE. FAIRE REPOSER. CONSULTER SANS DELAI UN MEDECIN. SI LE VOMISSEMENT SE PRODUIT, GARDER LA TETE DE LA VICTIME BAISSÉE AU-DESSOUS DE SES HANCHES POUR EVITER L'ASPIRATION DANS LES POUMONS. *** PEAU: LAVER A FOND AVEC EAU ET SAVON ET RINCER A L'EAU COURANTE PENDANT 15 MINUTES. CONSULTER UN MEDECIN S'IL Y A IRRITATION. *** YEUX: RINCER DE L'EAU CLAIRE PENDANT AU MOINS 15 MINUTES ET FAIRE IMMEDIATEMENT APPEL A UN MEDECIN.

=====
SECTION VI - DONNEES SUR LA REACTIVITE
=====

STABILITE: CE PRODUIT EST STABLE DANS DES CONDITIONS NORMALES D'ENTREPOSAGE.

POLYMERISATION DANGERUSE: SE PRODUIRA DANS DES CONDITIONS NORMALES.

PRODUITS DE DECOMPOSITION DANGEREUX: OXYDES DE CARBONE. VAPEURS TOXIQUES ET FUMEE. FUMEE INFLAMMABLES.

CONDITIONS A EVITER: CHALEUR, ETINCELLES, FLAMMES.

PRODUITS INCOMPATIBLES: AGENTS OXIDABLE. ACIDES. ALCALINS. LES SULFURES. HALOGENES. LES COMPOSES CHLORINES.

SENSIBILITE AUX DECHARGES ELECTROSTATIQUES: PRENDRE DES PRECAUTIONS CONTRE LES DECHARGES STATIQUES.

=====
SECTION VII - MESURES POUR FUITE OU DEVERSEMENT
=====

ACTION A PRENDRE EN CAS DE FUITE OU DE DEVERSEMENT: ELIMINER TOUTE SOURCE D'IGNITION. ARRETER LA SOURCE DE FUITE. ASSURER UN VENTILATION EVACUER TOUT PERSONNEL NON-ESSENTIEL. PORTER LES VETEMENTS NECESSAIRE. ENDIGER L'ENDROIT POUR EMPECHER PROPAGATION. ABSORBER LE LIQUIDE AVEC UN PRODUIT ABSORBANT INERTE. TRANSFERER DANS UN CONTENANT A L'EPREUVE D'IGNITION.

METHODES D'ELIMINATION: NE PAS CONTAMINER LES COURS D'EAU POTABLE, LES LACS, LES ETANGS OU LES RUISSEAUX. SELON REGLEMENTS MUNICIPAUX, LES LOIS PROVINCIAL ET FEDERALES APPLICABLE A VOTRE LOCALITE.

=====
SECTION VIII - PRECAUTIONS D'EMPLOI
=====

PROTECTION RESPIRATOIRE: UTILISER UN MASQUE RESPIRATOIRE A HAUT RENDEMENT QUI PROTEGE CONTRE LES VAPEURS ORGANIQUES ET LES POUSSIÈRES TOXIQUES. POUR DES HAUTES CONCENTRATIONS, UTILISER UN MASQUE RESPIRATOIRE A ALIMENTATION D'

VENTILATION: VENTILATION EFFICACE SUR PLACE POUR EVACUER LA POUSSIÈRE. EMPLOYER

=====

=====
SECTION VIII - PRECAUTIONS D'EMPLOI
=====

UN APPAREILAGE DE VENTILATION ANTIDÉFLATION.

GANTS PROTECTEURS: PORTER DES GANTS/VÊTEMENTS RESISTANTS AUX PRODUITS CHIMIQUES AFIN DE PROTÉGER LA PEAU POTENTIELLEMENT EXPOSÉE.

PROTECTION YEUX: ÉVITER LE CONTACT AVEC LES YEUX. PORTER DES LUNETTES DE SÉCURITÉ OU ÉCRAN PROTECTEUR FACIAL.

AUTRE ÉQUIPEMENT PROTECTEUR: TABLIER ET BOTTES IMPERMEABLES. DOUCHE OCULAIRE ET DOUCHE D'URGENCE.

AUTRE MESURES DE PROTECTION: ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LES YEUX, LA PEAU ET LES VÊTEMENTS. ÉVITER DE RESPIRER. NE PAS INGERER. CONSERVER LOIN DE TOUTS ALIMENTS. BIEN LAVER LES MAINS APRÈS AVOIR MANIPULÉ LA MATIÈRE. CHANGER ET LAVER LES VÊTEMENTS CONTAMINÉS.

RENSEIGNEMENTS SPÉCIAUX EN MATIÈRE D'EXPÉDITION: PEINTURE. LIQUIDE INFLAMMABLE
CLASSE:3 UN# 1263 LE GROUPE D'EMBALLAGE II. CANUTEC 24 HOUR EMERGENCY NUMBER: (613)
996-6666

=====
SECTION IX - PRECAUTIONS SPÉCIALES
=====

PRECAUTIONS À PRENDRE À LA MANIPULATION ET L'ENTREPOSAGE: ENTREPOSER DANS UN ENDROIT FRAIS, SEC ET BIEN VENTILÉ, À L'ÉCART DES MATIÈRES INCOMPATIBLES. NE PAS LAISSER À PROXIMITÉ D'UNE SOURCE DE CHALEUR, D'ÉTINCELLES, OU D'UNE FLAMME. GARDER LE RÉCIPENT FERMÉ. TOUT ÉQUIPEMENT DOIT ÊTRE MIS À LA TERRE.

AUTRES PRECAUTIONS: NE PAS UTILISER DE PRESSION POUR VIDER LE CONTENANT. NE PAS COUPER, BROIER, SOUDER OU PERÇER SUR OU PRÈS DE CE CONTENANT. TOUTS LES CONTENANTS CONTIENNENT DES RÉSIDUS ET DES VAPEURS. MANIPULER LES CONTENANTS VIDÉS COMME S'ILS ÉTAIENT PLEINS. NE PAS TROUER, INCINÉRER, OU BRÛLER OU ENTREPOSER À PLUS DE 45 C. L'EXPOSITION À LA POUSSIÈRE PEUT REPRÉSENTER UN DANGER POUR LA SANTÉ.

=====
SECTION X - HMIS INFORMATION
=====

HMIS RATIO: SANTÉ: 2 FLAMMABILITÉ: 3 REACTIVITÉ: 1 PROTECTION
PERSONNELLE: K